



Strasbourg, le 25 septembre 2013

CDDH-AGE(2013)R4

**COMITE DIRECTEUR POUR LES DROITS DE L'HOMME
(CDDH)**

**Groupe de rédaction pour les droits de l'homme des personnes âgées
(CDDH-AGE)**

Rapport de réunion

4^{ème} réunion

Lundi 23 septembre (9:30) – Mercredi 25 septembre 2013 (13.00)
Conseil de l'Europe, Agora, salle G06

Point 1 : Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

1. Le Groupe de rédaction du CDDH pour les droits de l'homme des personnes âgées (CDDH-AGE) a tenu sa quatrième et dernière réunion à Strasbourg, les 23-25 septembre 2013, sous la présidence de M. Jakub WOLASIEWICZ (Pologne). La liste des participants figure à l'annexe I. L'ordre du jour, tel qu'adopté, et les références aux documents de travail apparaissent en annexe II.

Point 2 : Projet de Recommandation du Comité des Ministres aux Etats membres sur la promotion des droits de l'homme des personnes âgées

2. Le Groupe examine le projet de Recommandation section par section et paragraphe par paragraphe, en tenant compte des propositions d'amendements formulées par le Secrétariat sur la base des orientations données par le CDDH lors de sa dernière réunion en juin 2013 et des commentaires envoyés avant la réunion par écrit par les délégations.

3. En ce qui concerne le Préambule, le Groupe s'accorde sur un certain nombre d'amendements, et en particulier, sur un paragraphe supplémentaire fournissant davantage d'explications sur les raisons et les objectifs de la Recommandation.

4. En ce qui concerne le corps de la Recommandation, le Groupe convient d'ajouter un paragraphe proposant que les gouvernements fournissent des exemples de bonnes pratiques pertinentes pour la mise en œuvre de la recommandation, et que ces exemples soient publiés sur une page Internet du Conseil de l'Europe. Le Groupe invite également le CDDH à attirer l'attention du Comité des Ministres sur l'opportunité d'une participation des organisations non gouvernementales et des institutions nationales pour la promotion et la protection des droits de l'homme lors de la soumission de bonnes pratiques et de l'examen de la mise en œuvre de la Recommandation. En outre, le Groupe invite le CDDH à envisager la possibilité d'être chargé d'évaluer de manière périodique les bonnes pratiques contenues dans l'Annexe à la Recommandation en vue de leur mise à jour sans attendre nécessairement l'examen par le Comité des Ministres de la mise en œuvre de la Recommandation cinq ans après son adoption.

5. Concernant la Section I, le Groupe ajoute un nouveau paragraphe stipulant que les personnes âgées devraient être consultées par le biais d'organisations représentatives, en amont de l'adoption de mesures ayant un impact sur la jouissance de leurs droits de l'homme.

6. Le Groupe approuve la Section II en apportant une modification rédactionnelle mineure.

7. Concernant la Section III, le Groupe discute de la cohérence des dispositions relatives à l'autonomie, à la prise de décision et à la capacité juridique avec la Convention des Nations Unies sur les droits des personnes handicapées, à la lumière de la lettre du Président du Comité des Nations Unies sur les Droits des Personnes Handicapées et des propositions faites par certains observateurs. A cet égard, le Groupe adopte un certain nombre d'amendements au projet de Recommandation et au Rapport explicatif qui tiennent compte de la plupart des préoccupations exprimées, tout en réitérant la position de principe exprimée lors de la réunion précédente sur cette question. Le Groupe décide également d'ajouter quelques éléments sur la question des relations personnelles des personnes âgées dans le rapport explicatif, dans la partie concernant le droit à la vie privée.

8. Le Groupe approuve la Section IV sans apporter de modifications. Toutefois, il convient d'apporter une clarification supplémentaire dans le rapport explicatif sur les formes possibles d'aide et d'accompagnement dont les personnes âgées pourraient bénéficier si elles ont subi des abus.

9. Concernant la Section V, le Groupe prend note des amendements proposés sur la base des commentaires du CDDH et s'accorde sur quelques autres modifications rédactionnelles.

10. Par rapport à la Section VI, le Groupe met en exergue les aspects relatifs à la promotion et à la prévention pour ce qui concerne la santé des personnes âgées dans la sous-section A comme demandé par le CDDH. Il convient également d'apporter un certain nombre de clarifications dans le rapport explicatif dans la sous-section B concernant le consentement aux soins. Le Groupe examine la cohérence des dispositions relatives à l'institutionnalisation de la sous-section C avec la Convention des Nations Unies sur les Droits des Personnes Handicapées, à la lumière de la lettre du Président du Comité des Nations Unies sur les droits des personnes handicapées et des propositions faites par certains observateurs et décide d'un certain nombre d'amendements au projet de Recommandation et au projet de rapport explicatif qui prennent en compte la plupart des préoccupations exprimées, tout en réitérant la position de principe exprimée lors de la réunion précédente sur cette question. Le Groupe échange enfin des vues sur les propositions de modifications de la sous-section D concernant les soins palliatifs et convient de fournir des explications supplémentaires sur les besoins et les préférences du patient dans le rapport explicatif.

11. Concernant la section VII, le Groupe approuve la reformulation de deux paragraphes telle que proposée par le Secrétariat à la lumière des instructions du CDDH.

12. Le Secrétariat attire l'attention du Groupe sur le recueil révisé de bonnes pratiques qui est déjà publié sur le site du Conseil de l'Europe et qui servira de base pour la future page web concernant les bonnes pratiques. Le Groupe passe en revue les exemples de bonnes pratiques inclus dans le projet de recommandation et estime que la sélection faite par le Secrétariat répond aux instructions du CDDH. Il décide néanmoins d'apporter un certain nombre d'amendements en ajoutant quelques exemples et en modifiant certains exemples à la demande des Etats concernés.

13. Le Groupe adopte le projet de Recommandation et son annexe tels qu'ils apparaissent dans le document CDDH(2013)13final et décide de les transmettre au CDDH pour examen en vue de leur éventuelle adoption lors de sa prochaine réunion.

Point 3: Projet de rapport explicatif au projet de Recommandation sur la promotion des droits de l'homme des personnes âgées

14. Le Groupe examine le projet de rapport explicatif, tel que révisé par le Secrétariat, et procède à un certain nombre d'amendements, notamment à la lumière des modifications apportées au projet de Recommandation (voir les paragraphes pertinents ci-dessus). Le Groupe adopte le projet de rapport explicatif tel qu'il apparaît dans le document CDDH(2013)02final et décide de le transmettre au CDDH pour examen en vue de son éventuelle adoption lors de sa prochaine réunion.

Point 4: Questions diverses

15. Le Secrétariat et les représentants des Etats membres et des observateurs ayant assisté à la quatrième session de travail du Groupe de travail à composition non limitée sur le vieillissement des

Nations Unies (New York, 12-15 août 2013) informent le Groupe de rédaction des résultats de cette réunion.

16. Le Groupe de rédaction estime avoir rempli le mandat qu'il a reçu. Le Président remercie chaleureusement tous les participants pour l'approche constructive et l'esprit de compromis qu'ils ont manifestés au cours de la discussion sur ces questions complexes et sensibles.

ANNEXE I**LISTE DES PARTICIPANTS****MEMBER STATES/ETATS MEMBRES****AUSTRIA / AUTRICHE**

Mr Markus WINDEGGER (A.E.I.S.), Federal Ministry of Labour, Social Affairs and Consumer Protection, Vienna

FINLAND / FINLANDE

Katja FOKIN, Legal Officer, Unit for Human Rights Courts and Conventions, Legal Service, Ministry for Foreign Affairs of Finland, Government

FRANCE

M. Sylvain FOURNEL, Rédacteur, DJ/DHOM, sous-direction des droits de l'Homme, Direction des affaires juridiques, Ministère des Affaires Etrangères, Paris

M. Alexis RINCKENBACH, Chef de Bureau, Direction générale de la cohésion sociale, Bureau des affaires européennes et internationales, Paris

GERMANY / ALLEMAGNE

Ms. Judith HILKER, Referentin, Federal Ministry of Justice, Berlin

GREECE / GRÈCE

Mme Athina CHANAKI, Conseiller juridique adjoint auprès du Service Juridique/Section de droit international public du Ministère grec des Affaires étrangères, Athènes.

ITALY / ITALIE

Dr. Alfredo FERRANTE, M.A., Head of Disabilities Policies Unit, Directorate General for Inclusion and Social Policies, Ministry of Labour and Social Policies, Rome

LATVIA/LETTONIE

Mr Emils PLAKSINS, Lawyer of the Agent's Bureau, Ministry of Foreign Affairs, Riga

REPUBLIC OF MOLDOVA / RÉPUBLIQUE DE MOLDOVA

Excused/Excusé

POLAND / POLOGNE

Mr Jakub WOLASIEWICZ, *[Chair/Président]*, Consul General in Donetsk, Ukraine

Mr Jerzy CIECHANSKI, Counsellor to the Minister, Department of Economic Analyses and Forecasts, Ministry of Labour and Social Policy, Warsaw

Mr Tomasz TADLA, Ministry of Foreign Affairs, Department of Proceedings before International Human Rights Protection Bodies, Warsaw

RUSSIAN FEDERATION / FEDERATION DE RUSSIE

Mr Vladislav ERMAKOV, Ministry of Foreign Affairs, Moscow

SPAIN / ESPAGNE

M. Manuel MONTERO REY, Head of International Service of IMSERSO (Institute for Older Persons and Social Services), Ministry of Health, Social Services and Equality (Spain), Madrid

SUISSE / SWITZERLAND

Mme Dominique STEIGER LEUBA, *[Vice-Présidente/Vice-Chair]*, Département fédéral de justice et police DFJP, Office fédéral de la justice OFJ, Domaine de direction Droit public, Unité Droit européen et protection des droits de l'Homme, Bern

TURKEY / TURQUIE

Ms Gönül ERÖNEN, Adjointe au Représentant permanent de la Turquie auprès du Conseil de l'Europe, Strasbourg

Fzt. Hatice Reyhan ÖZGÖBEK, Family and Social Policies Ministry, General Directorate of Services for Persons with Disabilities and Elderly People, Head Department of Services for the Elderly, Ankara

UNITED KINGDOM / ROYAUME-UNI

Excused/Excusé

PARTICIPANTS

Assemblée Parlementaire du conseil de l'Europe / Parliamentary Assembly of the Council of Europe

Excused/Excusé

European Committee on Legal Co-operation / Comité européen de coopération juridique (CDCJ)

Excused/Excusé

Conference of INGOs of the Council of Europe / Conférence des OING du Conseil de l'Europe

M. Alain KOSKAS, Président du Groupe de travail « Violences à l'égard des personnes âgées et droits de l'Homme » au sein de la Commission Droits de l'Homme des OING du Conseil de l'Europe, Président du Conseil scientifique de la FIAPA (Fédération Internationale des Associations de Personnes Agées) – Rapporteur de la Conférence des OING

AGE-Platform Europe

Mrs Athina-Eleni GEORGANTZI, Legal Officer, Bruxelles

European Network of National Human Rights Institutions (ENNHRI) / Réseau européen des institutions nationales des droits de l'homme

Dr. Claudia MAHLER, Department Legal Research Germany/ Europe, Legal Research and Policy, German Institute for Human Rights, Berlin, Germany

Conference of European Churches / Conférence des églises européennes (KEK)

Revd Richard FISCHER, Executive Secretary, Strasbourg, France

Global Alliance for the Rights of Older People

Excused/Excusé

Mexique/Mexico

Madame Mabel MALDONADO, Adjoint à l'Observateur Permanent, Mission Permanente du Mexique auprès du Conseil de l'Europe, Strasbourg, France

SECRETARIAT

**DG I – Human Rights and Rule of Law / Droits de l'Homme et État de droit
Council of Europe / Conseil de l'Europe, F-67075 Strasbourg Cedex**

Mr Daniele CANGEMI, Head of Division / Chef de Division, Human Rights Law and Policy Division / Division du droit et politique des droits de l'homme

Mme Severina SPASSOVA, Lawyer, Human Rights Law and Policy Division / Juriste, Division du droit et de la politique des droits de l'Homme

Mme Valérie PEARD, Principal Assistant, Human Rights Law and Policy Division / Division du droit et de la politique des droits de l'homme

Mr Emil JOHANSSON, Trainee/Stagiaire, Human Rights Law and Policy Division / Division du droit et de la politique des droits de l'homme

Mlle Beatrix ROMEO, Trainee/Stagiaire, Human Rights Intergovernmental Cooperation Division / Division de la coopération intergouvernementale en matière de droits de l'Homme

Mlle Naomie FENWICK, Trainee/Stagiaire, Human Rights Intergovernmental Cooperation Division / Division de la coopération intergouvernementale en matière de droits de l'Homme

Mme Frédérique BONIFAIX, Assistant / Assistante, Human Rights Law and Policy Division / Division du droit et de la politique des droits de l'homme

INTERPRETERS / INTERPRÈTES

Chef d'équipe : Amanda BEDDOWS

Sylvie BOUX

Christopher TYCZKA

ANNEXE II

ORDRE DU JOUR

Point 1 : Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

Point 2 : Projet de Recommandation du Comité des Ministres aux Etats membres sur la promotion des droits de l'homme des personnes âgées

<u>Documents de travail</u>	
Projet révisé de Recommandation du Comité des Ministres aux Etats membres sur la promotion des droits de l'homme des personnes âgées	CDDH-AGE(2013)13
Extraits du rapport de la 78e réunion du CDDH relatifs au CDDH-AGE	CDDH-AGE(2013)12
United Nations Committee on the Rights of Persons with Disabilities (CRPD committee) Position statement concerning the CDDH-AGE	CDDH-AGE(2013)14 <i>(anglais seulement)</i>

<u>Documents de référence</u>	
Rapport de la 3 ^e réunion du CDDH-AGE	CDDH-AGE(2013)R3
Rapport de la 2 ^e réunion du CDDH-AGE	CDDH-AGE(2012)R2
Rapport de la 1 ^{ère} réunion du CDDH-AGE	CDDH-AGE(2012)R1
Recueil des bonnes pratiques des Etats membres sur les droits de l'homme des personnes âgées	CDDH-AGE(2013)04rev2
Commentaires sur les paragraphes révisés du projet de recommandation et son projet de rapport explicatif	CDDH-AGE(2013)15
Recueil des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme sur les droits de l'homme des personnes âgées	CDDH-AGE(2012)01
Sélection de textes du Conseil de l'Europe pertinents sur les droits de l'homme des personnes âgées	CDDH-AGE(2012)02
Rapports du Groupe de travail des Nations Unies à composition non limitée sur le vieillissement et Résolution A/Res/67/139	CDDH-AGE(2013)11
Activités du Comité de bioéthique (DH-BIO) pouvant être pertinentes en matière de protection des droits fondamentaux des personnes âgées	CDDH-AGE(2012)05

Point 3 : Projet de rapport explicatif au projet de Recommandation du Comité des Ministres aux Etats membres sur la promotion des droits de l'homme des personnes âgées

Document de travail

Projet de rapport explicatif au projet de Recommandation du Comité des Ministres aux Etats membres sur la promotion des droits de l'homme des personnes âgées

CDDH-AGE(2013)02rev

Point 4 : Questions diverses